

potentiellement vu la campagne de communication 2010/2011 dans le monde, plus de 1750% de l'augmentation de la visibilité médiatique de l'agglomération dans les médias internationaux, plus de 300 journalistes internationaux accueillis Lyon et plus de visibilité sur les principaux événements économiques. De plus, depuis le lancement de ce programme Lyon a vécu un boom de l'attractivité touristique : passage de 30 à 55% de visiteurs étrangers depuis 5 ans. Selon un des principaux cabinets d'audit « Ernst&Young » Lyon se classe dans le trio de tête européen des territoires les plus attractifs en nombre de projets d'investissements, après Londres et Paris.

Cette démarche marketing démontre que le travail sur l'attractivité territoriale peut être productif. L'expérience d'ONLYLYON pourrait servir d'exemple pour l'entreprise britannique INSTID (Institute for State Ideologies, Londres) qui a gagné l'appel d'offres du Comité Exécutif de la ville de Minsk pour développer l'image de Minsk et la promouvoir à l'étranger. Mais il faut prendre en compte que le système « copier-coller » n'est jamais applicable. Les particularités géographiques, économiques, et sociales nécessitent une approche individualisée.

. .
()

LES INVESTISSEMENTS ETRANGERS EN FRANCE

Le sujet choisi concerne les investissements directs en France et les problèmes qui sont liés avec ces investissements.

Il est à noter que les entreprises internationales trouvent en France une localisation stratégique au cœur de l'Europe, marché mondial.

Avec ses 65 millions d'habitants, la France est le second marché de consommation le plus important d'Europe après l'Allemagne, la 5e économie mondiale, avec un PIB de 2 751 milliards de dollars (2011) . La France est également le 4e pays d'accueil européen des investissements directs étrangers (IDE) en 2010. Elle a ainsi reçu 34 milliards de dollars de flux d'investissements étrangers.

Dans un contexte marqué par une baisse des flux d'investissements directs étrangers dans le monde, l'AFII et les agences régionales de développement ont, en 2010, enregistré 782 décisions d'investissement étranger créateur d'emplois, soit une augmentation de 22,4% par rapport à 2009 (639). Ces investissements permettront de maintenir ou de créer presque 32 000 emplois.»¹

L'économie française est depuis longtemps ouverte aux investisseurs étrangers. Plus de 20 000 entreprises étrangères se sont implantées en France. Elles emploient aujourd'hui 2 millions de personnes et contribuent directement à la vitalité de l'économie nationale. « L'appel aux capitaux étrangers est vite apparu comme une réponse au manque de moyens financiers nationaux pour permettre l'émergence d'un nouveau secteur privé...»²

Julien Savary écrit que les investissements étrangers en France sont peu créateurs d'emploi et ont un effet défavorable sur le commerce extérieur, que ces entreprises réalisent des importations élevées.

«Il est donc aujourd'hui statistiquement établi que les filiales de production des groupes étrangers en France ont, en moyenne, un effet défavorable sur le commerce extérieur.»⁴

L'exemple d'Olivetti est significatif. En juin 81 ce groupe italien prend le contrôle de Logabax, numéro un français de la péri-informatique. Il réduit l'emploi de 1 500 à 900 personnes, ferme l'usine de Toulouse et les cinq filiales étrangères commerciales en Europe. Il « recentre alors les activités vers le haut de gamme en espérant accéder aux grands clients grâce à sa qualité nouvelle de producteur national »⁴ Bilan de l'opération ? Une perte de 600 emplois, une réduction prévisible des exportations Logabax, une déstructuration de cette entreprise, une pénétration facilitée des produits Olivetti sur le marché français, directement sous la forme de produits finis et indirectement sous celle de technologie et de pièces incorporées dans les produits « Logabax ».

Dans la majorité des cas de ce type, les groupes étrangers qui prennent le contrôle d'entreprises françaises utilisent celles-ci pour développer un courant d'exportation vers l'hexagone : d'où un effet net défavorable sur le commerce

extérieur. Quand les groupes étrangers créent des unités nouvelles, l'effet négatif est moins prononcé.

«Donc, il faut alors chercher à limiter le poids des investissements étrangers en France.»⁴

Dans le rapport du Conseil national de l'information statistique daté du 22 décembre 2000 on lit que «le mode de recensement des flux d'investissements directs de la balance des paiements ne permet pas de disposer systématiquement d'informations précises sur la nature économique des opérations d'investissements directs étrangers en France ... Par ailleurs, la ventilation sectorielle des flux et des stocks d'investissements directs étrangers perd une part de sa signification économique en raison du poids croissant des holdings dans les secteurs investisseurs ou investis. En outre, compte tenu de la méthodologie propre à la balance des paiements, le recensement des flux d'investissements directs ne prend pas en compte les investissements effectués en France par des filiales d'entreprises étrangères.»⁵

Donc, il apparaît délicat de décomposer géographiquement ou sectoriellement le stock d'investissements directs en valeur de marché ; de ce fait, toute utilisation fine de cet agrégat est actuellement impossible. Les stocks détaillés par secteur et par pays sont établis à partir de la valeur comptable des entreprises investies. Ils ne fournissent qu'une approximation de la valeur réelle des participations et investissements étrangers.

1. <http://www.invest-in-france.org/fr>

2.Hammid Christine. Les investissements directs étrangers en Europe de l'Est. In: Economie et statistique, N°279-280, 1994. pp. 135-149.

3.Houdebine Michel, Topiol-Bensaïd Agnès. L'investissement direct et les entreprises françaises. In: Economie et statistique, N°326-327, 1999. pp. 113-128.

4. Savary Julien. Pour une politique sélective vis-à-vis des investissements étrangers en France In: Revue d'économie industrielle. Vol. 23. 1^{er} trimestre 1983. pp. 175-181.

5. Christian de Boissieu, Université de Paris I (Panthéon-sorbonne), In: Rapport du groupe de travail sur les investissements directs étrangers en France, Paris 2000.

• •

()

LE RÔLE DE L'INTERNET D'AUJOURD'HUI DANS LA SPHÈRE POLITIQUE

Au début du XXI^e siècle la politique se met à se modifier en profondeur. L'influence d'Internet ne peut plus être ignorée. Les possibilités de l'Internet attirent les hommes politiques. La multiplication des sites politiques, puis l'apparition et le développement des blogs secouent les pratiques politiques.

La "révolution" a commencé en 2004. Une campagne présidentielle de Howard Dean a été remarquable grâce à l'utilisation d'un nouveau outil: l'Internet. Barack Obama a lancé une véritable mode en utilisant les réseaux sociaux pour promouvoir ses idées et se rapprocher des électeurs.

En France, les hommes politiques se sont inspirés de l'exemple d'Obama. Les acteurs de la vie politique sont déjà présents sur Facebook. Un parti politique parie sur Internet pour accroître sa notoriété. Le président français Nicolas Sarkozy prépare la campagne électorale de l'année 2012 en copiant Obama. Elle sera tournée vers le web. Les réseaux sociaux et les blogs sont vraiment devenus un moyen de communication essentiel en campagne électorale.

Les blogs sont une source d'information sur des événements vus par les témoins de premier ordre. L'objectif principal est de recruter des partisans, les informer et les coordonner. Le secret des blogs est le bouche-à-oreille: l'information circule transversalement, elle s'échange de personne à personne: c'est très efficace. Les blogs est un nouveau terrain politique. La blogosphère est l'endroit où l'on peut trouver des nouvelles idées, du feedback, de l'argent, de l'aide – tout ce dont une campagne a besoin pour survivre.

Les blogs ont sérieusement transformé le paysage politique, dans les pays démocrates ainsi que dans les pays de dictatures. Ils permettent d'un côté une forme